

Discours du 24 mars 2009

Nous assistantes médicales, sommes ici pour dire notre vive inquiétude, rappeler notre détermination à défendre notre profession et dire qu'avec la même conviction nous sommes prêtes à défendre la qualité des soins. Car pour nous les 2 sont indissociables.

Ces dernières années, nous avons fait d'importantes avancées et les autorités cantonales ont compris quelles étaient nos tâches et nos responsabilités au sein d'un cabinet médical

La radiologie, le laboratoire, les soins aux patients font parties des gestes médico-techniques que nous réalisons. Nous sommes en première ligne, c'est nous qui recevons et écoutons les patients et qui, grâce à notre formation et nos compétences, opérons le tri rigoureux des urgences au cabinet médical.

C'est parce que ces tâches impliquent des connaissances et une responsabilité accrues qu'une législation s'est mise en place et que nous devons obtenir un droit de pratique pour exercer. *Nous nous sommes réjouies de cette réglementation qui permet la sécurité et la qualité des soins pour les patients!*

Tout ça est mis en péril par les démantèlements successifs de nos outils de travail, la radiologie hier et aujourd'hui le laboratoire.

Mais les dommages collatéraux 9les plus importants et les plus *inacceptables* vont avant tout toucher les patients, qui avec la disparition programmée du laboratoire chez leur médecin traitant verront :

- Une multiplication des consultations, une attente pour avoir un diagnostic, des déplacements inutiles, le recours aux services d'urgence. *Où est donc l'économie annoncée par Monsieur Couchepin?*
- Les patients des cabinets qui viendraient à se passer d'une collaboratrice qualifiée suite à la disparition du laboratoire verront la fin d'un accueil professionnel, et la diminution de l'offre et de la qualité des soins.

La détérioration de nos conditions de travail et les menaces qui planent sur nous sont importantes et alarmantes.

Cette mesure signifie:

- Un risque réel de chômage. Encore une fois, *où est donc l'économie annoncée par Monsieur Couchepin? en provoquant un vase communicant avec l'assurance chômage?*
- J'aimerais rappeler Les derniers chiffres de l'observatoire suisse de la santé en date du 26 février 2009 qui fait état de 13774 assistantes médicales sur le territoire national.
- **13774** assistantes médicales *sont aujourd'hui fragilisées par la mesure de l'OFSP!*
- **13774** professionnelles de la santé *ont été zappées, oubliées, par cette mesure!*

Nous sommes là pour dire STOP à la dégradation de l'offre des soins, STOP aux mauvais calculs, et *ne touchez pas à notre laboratoire!*

Nawal JOS
Présidente Agam